

dialogue

Editorial



L'année 2018 se termine déjà ! Elle a été l'occasion pour Habitat 44 de fêter le cap symbolique du 8 000^e logement. Mais ce cap n'est

pas une fin en soi, il doit être prolongé dans chacune des activités de votre office, que ce soit en termes de construction neuve, de réhabilitations, ou de développement de nos partenariats locaux pour toujours mieux vous accompagner. Toutes les équipes de l'office, que ce soit au siège ou en agence, sont mobilisées à cet effet. Vous avez élu ce mois-ci vos représentants, que je tiens à féliciter et à remercier pour leur investissement. Je compte sur eux pour nous faire remonter vos besoins, vos envies mais aussi vos satisfactions. Les échanges que nous allons avoir régulièrement avec eux nous aideront à répondre toujours mieux à vos attentes.

Je vous souhaite, à chacun d'entre vous, de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2019.

Michel Ménard
Président d'Habitat 44

Votre actualité



De gauche à droite : Michel Martin (CNL), Julie Reigner (Indecosa-CGT), Michel Ménard, Président d'Habitat 44, Jocelyne Gautier (CSF) et Barbara Bombana (CLCV).

Résultats des élections de locataires

Cette année, vous étiez 7 594 locataires d'Habitat 44 inscrits pour participer aux élections de vos représentants. 1 168 d'entre vous ont voté, soit un peu plus de 15 %. Un chiffre malheureusement trop bas, eu égard au rôle important que jouent vos représentants au sein d'Habitat 44.

Le dépouillement s'est déroulé le 4 décembre dernier. Sur les 5 listes candidates, 4 ont obtenu un siège au Conseil d'administration d'Habitat 44. Il s'agit de la CLCV, la CNL, INDECOSA-CGT et la CSF.

Quel sera leur rôle ?

Proches des habitants, avec l'envie de vous être utiles, les administrateurs locataires sont là pour vous conseiller et vous informer sur vos droits et devoirs, ou plus simplement, sur la vie de votre résidence. Leur siège au Conseil d'administration d'Habitat 44 et à d'autres instances, comme le conseil de concertation locative ou les commissions d'attributions de logements, leur permet de participer à toutes les décisions qui ont trait à votre quotidien (travaux d'entretien, politique des loyers, etc.). Ils peuvent également prendre part à des dossiers spécifiques comme, par exemple, le suivi des charges locatives. ■

LES RÉSULTATS EN DÉTAIL

CLCV	26,77 %
CNL	26,06 %
INDECOSA-CGT	17,23 %
CSF	17,05 %
CGL	12,90 %

Votre actualité

Paroles d'élus...



Barbara Bombana (CLCV) - Saint-Herblain

J'étais stagiaire juriste à la CLCV et j'ai eu l'occasion de rencontrer des gens qui ne connaissaient pas leurs droits. Cela m'a donné envie de m'investir en me présentant comme représentante des locataires. C'est mon premier mandat, je vais donc beaucoup apprendre sur le fonctionnement d'un bailleur social. En tant qu'élue, je vais représenter la CLCV et son action au quotidien (maîtrise des charges, éco gestes...). Je souhaite accompagner les locataires dans leurs démarches, les conseiller, prêter de l'attention à la vie de leur résidence, veiller au respect de leurs droits. La participation des représentants de locataires aux commissions d'attribution de logements, doit permettre de veiller à ce que l'accès au logement des plus démunis soit favorisé.



Jocelyne Gautier (CSF) - Châteaubriant

Il s'agit de mon 4^e mandat. Etre au service des autres m'importe énormément, quel que soit le domaine. Je suis également présidente d'une association pour le bien-être des enfants en situation de handicap grave. En tant que représentante des locataires pour la CSF, je suis le trait d'union entre eux et Habitat 44. Je propose aussi de les aider dans leurs démarches administratives et autres gestes du quotidien (tri des déchets, aide en informatique...). Enfin, pour resserrer les liens, on organise aussi des rencontres entre les habitants du quartier.



Michel Martin (CNL) - Pornichet

J'ai choisi de présenter ma candidature pour un 3^e mandat, car j'aime travailler avec Habitat 44, au service des locataires. Je me retrouve dans les valeurs de solidarité. Nos échanges sont constructifs. Je partage la même volonté de bien loger les locataires et d'améliorer leur quotidien.



Julie Reigner (Indecosa-CGT) - Saint-Herblain

C'est mon premier mandat. J'aime mon quartier (Les Richolets) et je souhaite aider les habitants qui rencontrent des problèmes, apporter des réponses à leurs attentes. J'ai été candidate aux élections de représentants de locataires car je voulais m'investir dans une cause qui me correspondait, qui répondait à mes valeurs. En représentant les locataires, en défendant leur cause, je me sens utile. À titre personnel, c'est aussi épanouissant. ■

Vous souhaitez contacter vos élus :

- Barbara BOMBANA (Saint-Herblain) de l'association Consommation Logement Cadre de vie (CLCV) : 02 51 86 43 31
- Michel MARTIN (Pornichet) de la Confédération Nationale du Logement (CNL) : 02 40 66 50 65
- Julie REIGNER (Saint-Herblain) de l'association pour l'INformation DEFense CONSommation SALariés - Confédération Générale du Travail (Indecosa CGT) : 02 28 08 29 88
- Jocelyne GAUTIER (Châteaubriant) de la Confédération Syndicale des familles (CSF) : 02 40 28 17 12.

BELLE ET
HEUREUSE
ANNÉE

2019

Comment limiter les incendies domestiques ?



En France, toutes les deux minutes, un feu démarre, le plus souvent la nuit. La période de Noël est encore plus propice aux incendies... Habitat 44 a enregistré près de 10 incendies dans des logements depuis 2017. Pour vous protéger, vous, votre famille, vos voisins, Dialogue vous invite à respecter ces quelques règles de prudence.

Évitez les "multi-multiprises"

Face à la multiplication de nos appareils électriques, nous avons parfois tendance à superposer les multiprises. Résultat : les tensions électriques sont



démultipliées, l'intensité du courant augmente, au risque de provoquer un phénomène de surchauffe et donc un court-circuit. Autre geste dangereux qui peut entraîner des départs de feu : l'utilisation de câbles anciens, rafistolés,

défectueux, ou de guirlandes électriques non conformes aux normes européennes et françaises.

Attention aux flammes

20 % des incendies domestiques se déclenchent dans les cuisines. Le risque s'accroît si le foyer de cuisson est alimenté au gaz. Surveillez les plats qui sont en train de cuire, évitez de laisser une recette, une liste de course, un récipient en plastique trop près d'une plaque de cuisson. Une bougie sans surveillance posée trop près d'un objet inflammable (rideau, sapin...), un mégot mal écrasé, une cigarette dans la main d'une personne somnolente... sont tout autant de causes d'incendie que l'on peut éviter.

Comment réagir face à un incendie ?

- **Alerter** : lors de la découverte d'un incendie, n'essayez pas de lutter seul et alertez les services de secours en appelant le 18 ou le 112 (numéro d'urgence européen). Signalez votre présence par la fenêtre aux services de secours. Ils feront le nécessaire pour venir vous chercher en toute sécurité.
- **Protéger** : si les couloirs et escaliers

Les détecteurs de fumée.

Tous les logements sont équipés d'un détecteur avertisseur autonome de fumée (D.A.A.F) : en cas de départ de feu, un puissant signal sonore se déclenche et alerte ainsi les occupants du logement en cas de départ. Pensez à vérifier son fonctionnement une fois par an.

Assurez-vous d'être bien assuré!

L'assurance habitation est obligatoire et primordiale. Pour éviter un drame, veillez à contracter une assurance et la renouveler dès qu'elle arrive à terme. Elle doit inclure les dommages causés à vos voisins et aux tiers. En cas de sinistre, prévenez le plus rapidement possible Habitat 44 et votre assureur, dans un délai maximum de 5 jours ouvrés (2 jours ouvrés en cas de vol).

sont enfumés, restez calfeutré dans votre logement en vous assurant de bien fermer votre porte palière car les fumées présentent des risques d'asphyxie et d'intoxication. améliorez le degré de

protection de votre porte en posant du linge humide au bas de celle-ci et en arrosant la porte elle-même.

- **Évacuer** : si l'incendie a lieu dans votre appartement, coupez si possible le gaz et l'électricité et quittez les lieux dans le calme en empruntant les escaliers. Il ne faut jamais revenir en arrière ni utiliser les ascenseurs. S'il y a de la

fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez votre nez et votre bouche avec un linge humide.

- **Pensez à prévenir également Habitat 44.** ■

Pour joindre Habitat 44 en cas d'urgence, en dehors des heures de bureaux, le soir et les WE, un seul numéro de téléphone : 02 40 12 71 00



A vendre

Vous souhaitez devenir propriétaire ?



Nantes - Route de St Joseph Appartement T3 de 58 m² au 1^{er} étage

Séjour, cuisine, 2 chambres, salle de bains, WC, cave et place de stationnement. Chauffage collectif gaz
DPE : C (111 Kwhep/m²/an).

Prix : 79 000 €

Dans le bourg de Riaillé Maison de type 4 sur 3 étages de 76 m²

Séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains, WC, garage et jardin privatif. Chauffage électrique.
DPE : D (224 Kwhep/m²/an).

Prix : 69 000 €



Saint-Herblain - Résidence les Noëlles Tesseris Appartement T2 de 53 m² au rez-de-chaussée

Entrée, séjour, cuisine, 1 chambre, salle de bains, WC, parking souterrain. Chauffage gaz
DPE : C (120 Kwhep/m²/an).

Prix : 85 000 €

Pontchâteau Résidence Les Magnolias Appartement T3 en duplex de 69 m²



Au 3^e étage d'un petit collectif en centre-ville, appartement comprenant : entrée, séjour, cuisine, salle de bains, WC, 2 chambres, cave extérieure. Chauffage gaz.
DPE : C (113 Kwhep/m²/an).

Prix : 98 000 €



Guérande Résidence Le Balzac Appartement T3 de 78 m²

Dans un petit collectif idéalement situé au cœur de la cité médiévale, T3 au 3^e étage comprenant : entrée, séjour, cuisine, cellier, 2 chambres, salle de bains, WC. Chauffage gaz. Possibilité location parking privé en sus.
DPE : C (107 Kwhep/m²/an).

Prix : 144 000 €

Contacts

Pour Nantes et Riaillé

Jocelyne Huard
02 40 12 71 19 / 06 07 29 76 75
Mail : jhuard@habitat44.org

Pour Saint-Herblain, Pontchâteau et Guérande

Hervé Glotin
02 40 12 71 28 / 06 07 63 56 64.
Mail : hglotin@habitat44.org

Ces offres sont exclusivement réservées aux locataires d'Habitat 44 et bénéficient de frais de notaire sont réduits. Votre demande d'acquisition devra être adressée par courrier recommandé à : Habitat 44 - Vente de logements - 3 boulevard Alexandre Millerand - BP 50432 - 44204 Nantes cedex 2. Les demandes seront prises en compte par ordre d'arrivée.



dialogue est une publication d'Habitat 44 (OPH). **Directeur de la publication :** Jean-Noël Freixinos. **Rédaction :** Carole Anizon-Joachim, Claire Gaudemer. **Réalisation :** Gavrinis. www.habitat44.org